

[Text]

• 1605

Mr. Rideout: If I could, Mr. Chairman, that would be fine with me, that we just have one further meeting, unless somebody wants to come, and we could start clause-by-clause consideration and do everything that next meeting. So there is just this one delay until I can get my instructions.

The Chairman: The clerk has informed the chair that there has been nobody out there in the public domain interested in appearing before the committee on Bill C-69. Could it be then that we would, in the meantime, between now and our next meeting on Bill C-69, see if there are any interested groups who wish to appear before the committee on Bill C-69? If there are, we will hear them at the next meeting; if there aren't, then at the next meeting we can go straight to clause-by-clause consideration. Is that acceptable?

Mr. Nicholson: That's fine.

The Chairman: Could I then suggest our next meeting on Bill C-69 would be Thursday, June 4, at 3.30 in the afternoon. It looks as though that is the earliest possible date I can be available, and probably most of you who are on the Standing Committee on Justice and the Solicitor General.

Mr. Rideout: That sounds fine to me.

The Chairman: Okay. Bill C-69 on Thursday, June 4 at 3.30 p.m. We don't have a room as yet.

I will adjourn this part of the meeting and we go now to Bill C-70.

Thursday, June 4, 1992

• 1603

The Chairman: I call the meeting to order. We are resuming debate on Bill C-69, An Act to amend the Criminal Code (air and maritime safety).

We have a quorum, which is five. We have a sufficient number present to adopt motions, although we are still lacking one member from the opposition on that latter point.

In attendance is Mr. Philip Rosen, no stranger to any of us, and Djenane Boulad, Legislative Counsel.

I believe we have two witnesses and the parliamentary secretary. Would you please identify yourselves for the committee.

Mr. Robert Nicholson (Parliamentary Secretary to Minister of Justice and Attorney General of Canada): Mr. Chairman, I am a member of the committee as well. With me from the Criminal Law Policy Section of the Department of Justice are Mr. Don Piragoff, general counsel, and Michael Zigayer, counsel.

The Chairman: Before we proceed, I want to remind committee that the bells will begin ringing for a vote at 4.45 p.m. If we are still in session at that time, we will recess at 4.45 p.m., vote and then come back, if need be.

[Translation]

M. Rideout: Monsieur le président, je n'ai pas d'objection à ce que nous tenions seulement une autre séance, à moins que quelqu'un ne veuille comparaître. Nous pourrions alors expédier l'étude article par article et tout le reste. Il n'y aurait donc qu'un délai unique, pour me permettre d'obtenir mes instructions.

Le président: Le greffier m'informe que personne ne s'est montré intéressé à comparaître devant le comité au sujet du projet de loi C-69. Nous pourrions donc dans l'intervalle, c'est-à-dire entre aujourd'hui et notre prochaine séance consacrée au projet de loi C-69, vérifier s'il y a des groupes qui seraient intéressés à comparaître devant le comité à ce sujet. S'il y en a, nous les entendrons à la prochaine séance; s'il n'y en a pas, alors nous passerons directement à l'étude article par article. Est-ce acceptable?

M. Nicholson: C'est parfait.

Le président: Je propose donc que notre prochaine séance consacrée au projet de loi C-69 ait lieu le jeudi 4 juin, à 15h30. Il semble que je ne puisse être disponible avant cette date, et c'est probablement le cas de la plupart d'entre vous qui faites partie du Comité permanent de la justice et du solliciteur général.

M. Rideout: Cela me convient parfaitement.

Le président: D'accord. Nous étudierons donc le projet de loi C-69 le jeudi 4 juin à 15h30. Nous ne savons pas encore dans quelle salle.

Cela met fin à cette partie de la séance et nous passons maintenant à l'étude du projet de loi C-70.

Le jeudi 4 juin 1992

Le président: La séance est ouverte. Nous reprenons l'étude du projet de loi C-69, Loi modifiant le Code criminel (sécurité aérienne et maritime).

Nous avons notre quorum de cinq députés, ce qui nous permet d'adopter des motions, même si l'opposition n'est pas encore représentée.

Nous avons avec nous M. Philip Rosen, que nous connaissons tous, ainsi que M^{me} Djenane Boulad, conseillère législative.

Nous avons donc deux témoins ainsi que le secrétaire parlementaire. Je vous demanderais de bien vouloir vous présenter.

M. Robert Nicholson (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et Procureur général du Canada): Monsieur le président, je fais également partie du comité. Je vous présente M. Don Piragoff, avocat général à la Section du droit pénal du ministère de la Justice, et M. Michael Zigayer, avocat-conseil.

Le président: Je voudrais tout d'abord vous signaler que la sonnerie doit retentir à 16h45; si nous n'avons pas encore terminé, nous allons donc interrompre la séance, aller à la Chambre pour voter puis revenir s'il y a lieu.